



Légionelles: des progrès pour les tours aéroréfrigérantes

05/09/2006 11:54

A mi-parcours, le JDLE fait le point sur le plan gouvernemental de prévention des légionelloses, débuté en 2004. Premier bilan: la plupart des objectifs concernant les tours aéroréfrigérantes (TAR) ont été atteints.

Gouverner

par Agnès Ginestet

13.500: c'est le nombre de TAR françaises recensées en 2004. Ces installations créent un milieu humide et chaud qui favorise le développement de bactéries légionelles dans des gouttelettes d'eau. Comme prévu dans le plan gouvernemental, un renforcement de la réglementation concernant ces tours a donc été opéré, afin de mieux encadrer la prévention et les mesures à prendre lors de l'apparition de cas légionelles. Ainsi, un décret a modifié la nomenclature des installations classées (1). Deux arrêtés et une circulaire d'application contiennent des prescriptions relatives aux TAR (construction, nettoyage en cas de dépassement de seuil...) (2). Un autre arrêté notifie les organismes de contrôle agréés (3). Enfin, une circulaire émise en mai précise les rôles de chaque service de l'Etat lors de l'apparition de cas groupés de légionellose (4).

«Il y a 5 ou 6 ans, il n'y avait pas vraiment de cadre. On avance donc tout doucement, confie Bernard Schummer, ingénieur à la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) Rhône-Alpes. La réglementation évolue. Les TAR ont été classées, des procédures pour les signalements de cas et pour retrouver l'origine d'une contamination ont été définies», ajoute-t-il. D'après le bilan 2005 de l'inspection des installations classées, les 2.000 inspections et les contrôles bactériologiques obligatoires réalisés sur les installations ont abouti au constat suivant: dans près de 10% des cas, le dépassement du premier seuil de concentration en légionelles (1.000 unités formant colonie par litre (UFC/l)) a conduit au nettoyage de l'installation. Dans environ 2% des cas, le dépassement du deuxième seuil, soit 100.000 UFC/l, a nécessité l'arrêt de l'installation pour nettoyage et désinfection.

En ce qui concerne les bonnes pratiques et la communication auprès des exploitants, un guide méthodologique concernant l'analyse du risque lié à la prolifération de légionelles dans les TAR a été publié en 2005, ainsi qu'un guide de formation à la gestion du risque de prolifération des légionelles dans les installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air. Un guide technique sur les différents procédés de refroidissement est également disponible pour permettre aux exploitants de choisir l'installation adéquate. Sur le plan technique, de nouvelles technologies concernant les tours sont examinées, comme le prototype de TAR mis au point par Climespace qui limite les émissions d'aérosols et donc le transport de légionelles. Selon le ministère chargé de l'environnement, une norme de conception des tours serait en cours d'élaboration.

(1) Décret no 2004-1331 du 1er décembre 2004 modifiant la nomenclature des installations classées, J.O. du 7 décembre 2004

(2) Arrêtés du 13 décembre 2004 relatifs aux installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air soumises à autorisation et à déclaration au titre de la rubrique n° 2921, J.O. du 31 décembre 2004 et BOMEDD du 15 février 2005 ; Circulaire du 8 décembre 2005 relative à l'application des arrêtés ministériels du 13 décembre 2004, BOMEDD n°06/3 du 15 février 2006.

(3) Arrêté du 9 novembre 2005 portant agrément des organismes pour le contrôle des installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air, J.O n° 302 du 29 décembre 2005 page 20405, texte n°98

(4) Circulaire DGS/DPPR/DGSNR/DRT no 2006-213 du 15 mai 2006 relative aux modalités d'organisation des services de l'Etat en cas de survenue de cas groupés de légionellose

veille

Votre veille thématique HSE personnalisée

Envirodroit.net, un service de Red-on-line, propose aux industriels et collectivités locales un accompagnement personnalisé et à forte valeur ajoutée.

envirodroit.net

Communiqués

Communiqués de presse

Diffusez vos communiqués de presse en temps réel sur le JDLE.

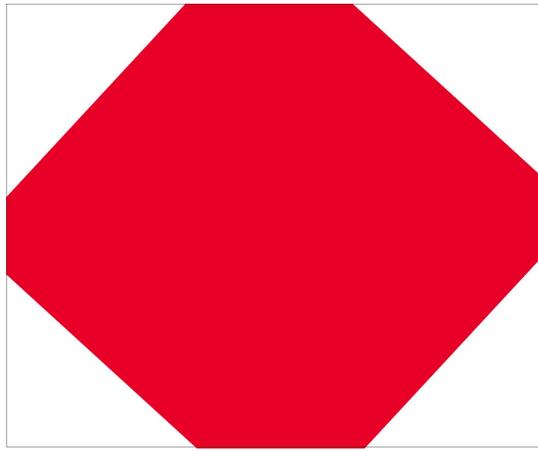


formation

GESTION DES EAUX PLUVIALES: Moderniser votre réseau / Maîtriser les apports de la loi sur l'eau

Paris, Les 28 et 29 novembre 2006





Valider

Fermer